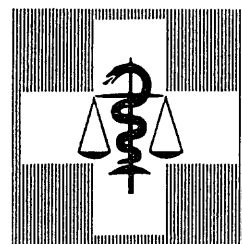


Centre Suisse d'Information Toxicologique  
Swiss Toxicological Information Center  
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica  
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (Jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Télex	56665 intox ch
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074

Rapport annuel 1983



---

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

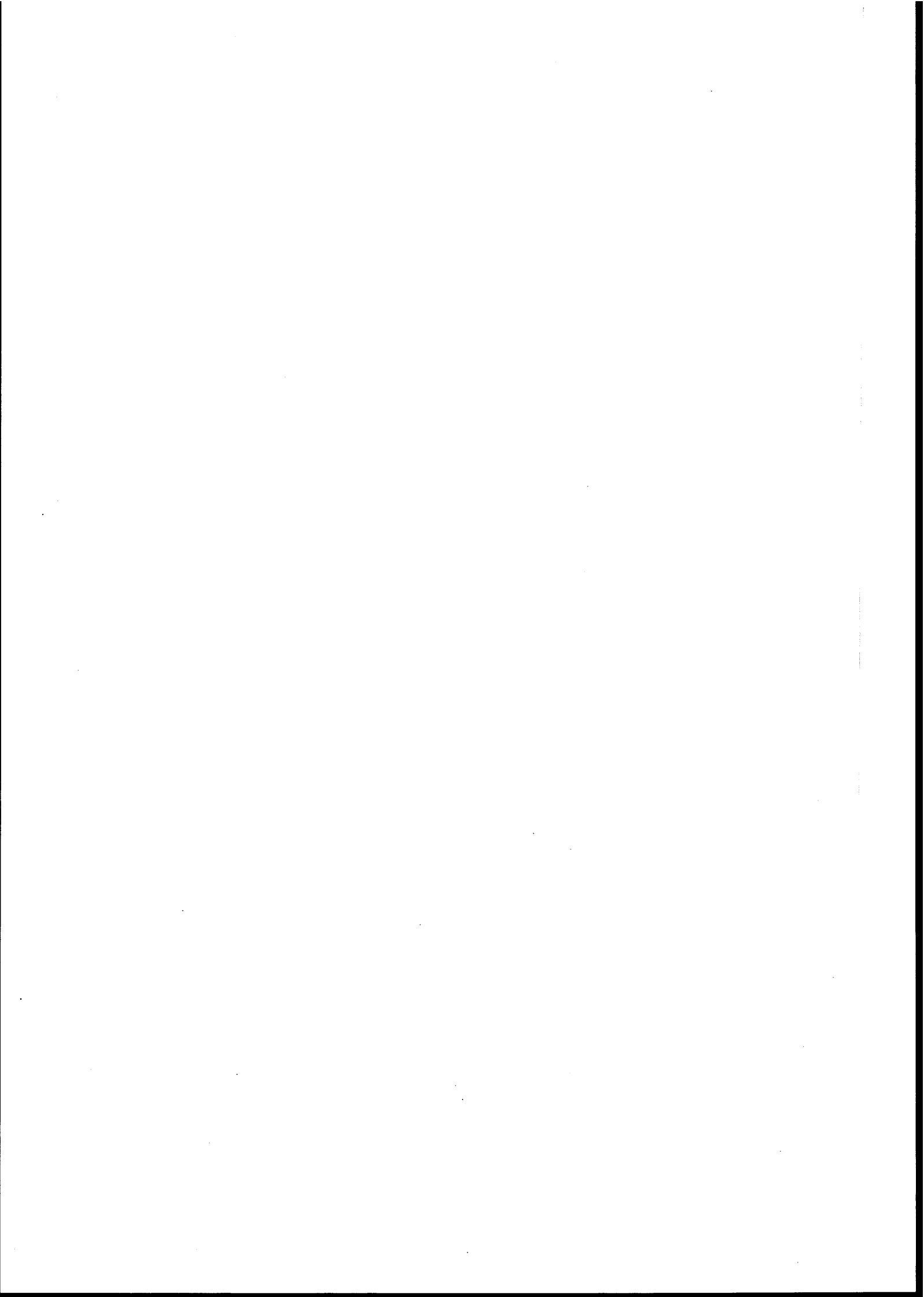
Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales (services)
- 2 Autocollant (numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention (notice destinée aux parents d'enfants en bas âge, comprenant aussi des indications sur l'équipement de la pharmacie familiale)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës (tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand; remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel (paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir pages 32-33. Les dissertations peuvent également être obtenues gratuitement, mais en prêt seulement).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans la couverture arrière.

# Sommaire

	Page
Editorial	3
Rapport	5
Statistiques	11
1    Progression des appels	11
2    Provenance des appels	12
3    Patients	14
4    Agents toxiques	15
4.1    Plantes	16
4.2    Animaux vénimeux	17
4.3    Aliments	18
4.4    Produits d'agrément et drogues	19
4.5    Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6    Produits domestiques	21
4.7    Médicaments	23
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	34
Dons	35



Chère lectrice, cher lecteur

De nombreux milieux de la population sont aujourd'hui persuadés qu'il est indispensable de faire baisser les frais des services de santé. Mais l'opinion des experts varie quant aux moyens à employer pour réussir la cure d'amaigrissement, car si celle-ci est nécessaire, il importe de la doser pour qu'elle n'aille point jusqu'à l'épuisement.

Un service d'urgence, qui a des responsabilités pour toute la Suisse, qui se trouve confronté 168 heures par semaine avec les cas les plus inhabituels et les plus compliqués, et qui doit connaître mieux que quiconque les découvertes les plus récentes concernant les risques ou les espoirs thérapeutiques, n'est manifestement pas l'endroit où il convient en tout premier de faire des économies. Dans ce genre de services, qui ne se prêtent guère aux méthodes habituelles de limitation des frais, le self-control prend une importance particulièrement évidente.

Les frais par cas traités au centre de toxicologie se sont développés de la façon suivante au cours des dix dernières années:

Année	Dépenses en francs	Cas traités	Frais par cas
1973	476 816	11 416	41.70
1983	919 318	23 404	39.30

En déduisant les frais occasionnés uniquement par l'augmentation du coût de la vie, les dépenses effectives s'élèveraient aujourd'hui encore à 27.00 Fr. par cas.

Qu'est ce que cela signifie exactement? Sommes-nous en présence d'une diminution des services rendus? N'entreprend-on pas assez pour la nécessaire modernisation? Ne fait-on pas suffisamment preuve de prévoyance dans la politique du personnel? Si ce n'est pas le cas ou si ce n'est qu'un peu le cas, a-t-on auparavant tout simplement gaspillé les moyens?

Une entreprise qui, depuis fort longtemps, est contrôlée par un conseil de fondation, dont font partie des représentants de presque tous les milieux intéressés et des autorités publiques, constitue indiscutablement une garantie de ne pas commettre, des années durant, des erreurs de gestion et d'avoir subitement un mauvais réveil. Et comme les critiques des personnes qui profitent de nos services ne sont pas en augmentation, on peut même supposer qu'un certain état d'équilibre a été atteint, qui permet l'emploi toujours plus efficace des moyens à disposition. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu ou de minimiser le travail accompli ou d'entrevoir des scénarios de catastrophe pour l'avenir.

Une direction et des collaborateurs inchangés, travaillant en équipe depuis de nombreuses années, ont contribué de façon déterminante au développement réjouissant du centre. Et si les fins de mois sont

encore difficiles, on ne peut en aucune façon en faire grief au personnel. Celui-ci utilise ses forces de manière toujours plus judicieuse - ce qui permet une adaptation toujours meilleure des efforts nécessaires au règlement de chaque cas. Dans la plupart de ces cas d'ailleurs, le nombre des mesures à prendre se réduit petit à petit grâce à l'expérience grandissante du TOX. Dans le traitement des autres cas, il n'est pas fait d'économie, même s'il est parfois nécessaire de recourir à de rapides investigations outre-Atlantique.

L'utilisation croissante du TOX a, malgré de généreux et nombreux dons, conduit à une situation dont nous parlons depuis longtemps déjà, mais qui avait, auparavant, toujours pu être évitée presque à la dernière minute. Je veux dire: un déficit pour l'année dernière et un grand déficit dans les prévisions budgétaires.

Nous avons l'intention de continuer à ne pas facturer les renseignements téléphoniques d'urgence. En effet, si le montant des factures était trop modeste, il couvrirait à peine le travail administratif, et s'il correspondait au coût réel, le nombre des demandes importantes diminuerait de façon excessive. De plus, les rapports médicaux (si précieux), qui nous sont adressés en retour, seraient, par mesure de réciprocité, accompagnés, eux aussi, d'une facture.

Il semble que dans notre pays, on devrait pouvoir trouver, toujours de nouveau, des organisations de soutien susceptibles de s'intéresser à une institution d'utilité publique comme le centre de toxicologie. Après la Fédération des médecins suisses, qui, l'année dernière, a augmenté sa contribution de 15 000 Fr., ce sont, cette année, la Société suisse de pharmacie et la Société suisse des industries chimiques qui ajouteront à leur participation respectivement 20 000 et 40 000 Fr.. Est-il besoin de dire que, de nos jours, de telles décisions ne sont pas faciles à prendre?

D'autres soutiens privés sont nécessaires pour que le TOX puisse continuer son oeuvre. L'Etat, bien entendu, nous aidera de nouveau, mais nous préférierions que son soutien soit le résultat de la qualité de nos prestations et non celui de nos déficits et de notre endettement.

Vous êtes donc, Chère Lectrice, Cher Lecteur, invités à nous venir en aide, soit par vos critiques, soit par vos suggestions, soit aussi par votre contribution financière. Et nous sommes persuadés que vous ne nous tiendrez par rigueur de n'avoir mentionné aux dernières pages de ce rapport que les contributions les plus importantes.

Mai 1984

Avec mes salutations distinguées



Dr. Dr. h. c. A. Nisoli  
Président

# Rapport

## Service d'urgence

On trouvera aux pages 11-15 un exposé chiffré concernant l'utilisation du service d'information téléphonique, les agents toxiques en cause, les patients concernés et la proportion d'intoxications graves.

L'utilisation du centre de toxicologie, qui avait connu une augmentation de 37% au cours des trois dernières années, s'est enfin stabilisée, avec une légère diminution de 24'094 à 23'404 cas (-2,9%).

Les demandes provenant du public représentent, comme l'année précédente, 51% de la totalité des demandes. Il ne s'agit pas toujours en l'occurrence de véritables intoxications ou de soupçons fondés d'intoxication, mais bien plutôt de demandes de renseignements suscitées par une peur généralisée de dangers toxiques de toute nature. Les cas ne permettant pas d'exclure d'emblée un danger potentiel ont été enregistrés dans la statistique principale. Les autres figurent sous les appels téléphoniques enregistrés de manière sommaire.

En ce qui concerne les demandes du corps médical, comme l'année précédente un peu moins des deux tiers proviennent des médecins d'hôpitaux et un peu plus d'un tiers des médecins établis (surtout des généralistes, pédiatres et internistes).

Par rapport à la provenance, les demandes se répartissent de façon assez homogène sur toutes les parties du pays. On constate cependant une certaine prédominance du canton de Zurich. Celle-ci toutefois a tendance à s'affaiblir.

Pour ce qui est des patients, le pourcentage demeure à peu près le même d'une année à l'autre: 56% d'enfants (dans la plupart des cas, des accidents entre 1 an et 3 ans) et 44% d'adultes (souvent par auto-intoxication intentionnelle).

Quant aux causes d'intoxication, ce sont les médicaments qui viennent en premier lieu, suivis des produits ménagers et des produits anti-parasites, tandis que les agents toxiques naturels, du point de vue numérique, ne jouent qu'un rôle secondaire.

Bien que le pourcentage des intoxications graves ait de nouveau diminué, nous n'osons toujours pas en tirer des conclusions concernant l'efficacité de certaines mesures. En chiffres absolus, elles sont au nombre de 768 (l'année d'avant il y en avait en 885). Un examen plus détaillé de ce développement (examen s'étendant sur plusieurs années) est en préparation.

Les cas mortels ne sont enregistrés qu'exceptionnellement par le service d'information du TOX (30 cas). Une vue d'ensemble pour toute la Suisse, que nous devons à l'étude des feuilles statistiques internes de l'Office fédéral de la Statistique, se trouve aux pages 30-31.

Des intoxications épidémiques n'ont heureusement pas été enregistrées au cours de l'année écoulée.

Dans de nombreux cas, nos critères de référence pour les informations ont pu être précisés ou affinés, grâce au rassemblement et à l'interprétation des expériences faites dans l'ensemble de la Suisse et grâce aussi à une étude attentive de la littérature mondiale concernant ces questions. Des progrès notables ont été accomplis dans l'évaluation non seulement de la toxicité des médicaments et des produits domestiques, mais aussi dans une approche meilleure des doses limites à considérer pour une décontamination simple d'une part et pour des mesures thérapeutiques plus délicates et plus complexes d'autre part.

Les dossiers d'information concernant 20 produits particulièrement en vue pour l'instant ont été complètement remaniés. Il s'agit surtout des antiarhythmiques, de médicaments psychoactifs, d'analgésiques et de somnifères. Certaines intoxications particulièrement dangereuses comme celle de l'amanite verte (amanite phalloïde) ont fait l'objet d'un nouvel examen. C'est ainsi que, grâce à nos recommandations systématiques et à l'emploi dans toute la Suisse d'analyses nouvelles (RIA), il a été possible de constater dans 43 cas que des intoxications graves ou mortelles ne se manifestent que, lorsque, au cours des premières 24 heures, le taux d'amanitine dans l'urine dépasse 50 ng/ml. C'est là une constatation susceptible d'influencer grandement les mesures à prendre.

Parmi les thérapeutiques qui, pour l'instant, sont les plus discutées sur le plan international, nous nous sommes occupés surtout de la physostigmine dont les avantages et les inconvénients doivent être évalués et discutés presque cas par cas par le médecin-conseil et le médecin traitant.

Un dépôt pour cas urgents d'un nouvel anticorps contre les intoxications digitaliques a été installé au TOX. Il est destiné à être utilisé surtout en fin de semaine lorsqu'il est difficile de se ravitailler chez le producteur. Cet antidote particulièrement coûteux a déjà été envoyé plusieurs fois en urgence à des hôpitaux, mais il n'a pas du finalement être utilisé. Ce qui serait souhaitable, c'est que l'on puisse trouver une petite réserve constante de ce produit à Bâle, Berne, Coire, Genève et Lugano.

#### Autres services

Appels enregistrés sommairement. Ces cas, qui ne concernent pas les intoxications potentielles ou effectives, ont enfin diminué quelque peu, après de régulières augmentations durant des années. 6337 cas ont été notés contre 6686 l'année précédente (-5,2%). 75% de ces demandes proviennent du public et 25% du corps médical.

Les appels provenant du public concernent très souvent les problèmes touchant la conservation et la salubrité des aliments, les produits étrangers qui se trouvent dans les aliments, dans les boissons, dans l'eau, dans l'air, ainsi que les objets d'usage courant. Ils concernent aussi les ennuis provoqués par certaines thérapies médicamenteuses,



surtout pendant le temps de la grossesse et de l'allaitement, et les questions relatives au dépistage des agents toxiques et à la prophylaxie (enseignement compris). Il arrive sans cesse qu'il faille prendre position sur-le-champ au sujet de questions soulevées par la presse suisse ou étrangère (suites tardives d'accidents toxiques importants; dangers potentiels de résidus se trouvant dans la terre, dans les denrées alimentaires et dans la vaisselle; médicaments nocifs; détériorations diverses de l'environnement). Trouver à ces questions des réponses équilibrées, tout en rendant attentif aux paramètres respectifs à considérer, est une tâche des plus délicates, bien qu'accessoire.

Les demandes enregistrées sommairement provenant des médecins et des pharmaciens concernent spécialement la toxicité éventuelle (parfois chronique) de matières et composés récents, la composition de certains produits, les problèmes analytiques, la tératogénité, les rapports causals toxiques douteux, certains détails thérapeutiques, les effets secondaires possibles, les questions d'abus et de privation, les interactions, les problèmes d'allergie, l'identification de comprimés, l'aide au diagnostic et la littérature relative à ces questions. Pour celles qui se présentent avec une certaine fréquence, nous avons tenté d'établir une documentation spécialisée, mais la réussite n'a été que partielle du fait de la priorité qu'il convenait de donner à d'autres domaines.

Informations à l'adresse des autorités et de l'industrie. Comme nous en avons pris l'habitude, nous avons communiqué à l'Office fédéral de la santé publique les cas d'intoxication graves occasionnés par des produits relevant de la loi sur les toxiques. Le nombre de ces communications (107) n'est de nouveau pas identique à celui des intoxications graves mentionnées dans le présent rapport, car le centre ne transmet à Berne que les cas documentés de façon détaillée et ayant une cause unique. Les membres de la Société suisse des industries chimiques qui en ont exprimé le désir, ont également pu profiter de tels rapports (201 rapports sur des médicaments, 73 sur des matières et produits divers). Dans certains cas particuliers et sur demande, des rapports complémentaires ont été établis.

Communications et expertises. Dans 172 cas (+29%) une prise de position par écrit a été demandée au centre à propos d'une question de toxicologie. Lorsque ces demandes ont nécessité des recherches particulières, elles ont été facturées, alors que les renseignements donnés par téléphone sont gratuits. Les demandes provenaient, en ordre décroissant de fréquence, du public, des médecins, de l'industrie, des compagnies d'assurance et des autorités.

Publications. Conformément au caractère multidisciplinaire de l'information toxicologique, le TOX a fait paraître aussi en 1983 diverses publications allant du simple aide-mémoire jusqu'à la longue dissertation. Les publications spécialisées se trouvent avec leurs numéros de commande aux pages 32-33; les autres imprimés figurent sur la première page intérieure de la couverture.

Le lecteur qui s'intéresse aux questions de toxicologie trouvera aux pages précisées 11 travaux concernant des médicaments connus ou nouveaux, ainsi que, par exemple, des indications relatives au traitement des corrosions provoquées par l'acide fluorhydrique ou encore une nouvelle thèse sur l'intoxication par l'amanite.

Recherches de littérature. 350 recherches de littérature ont été effectuées en dialogue direct avec des banques de données étrangères (une moitié pour le service d'urgence, l'autre pour la documentation, les expertises et les publications). A l'aide d'un terminal portable, le piquet de service permanent, qui est entré en fonction l'année précédente, a pu être maintenu. Il a effectué 16 recherches le soir ou pendant les week-ends.

Moyens d'identification et de diagnostic. Le système d'identification des comprimés du TOX (IDENTIPHARM), qui possède actuellement la plus grande collection de Suisse parmi celles affectées à des buts identiques, a été mis à contribution 70 fois et a fait brillamment ses preuves au cours de l'année écoulée (56 succès, c'est-à-dire 80% d'identifications réussies). L'utilisation d'autres systèmes de secours (IDENTIBAC pour les baies, IDENTIFUNG pour les champignons et IDENTIROD pour les raticides d'après l'aspect extérieur) n'a pas été systématiquement notée.

Lors de symptômes survenant subitement et dont on ignore la cause, le centre, une fois de plus, a eu recours, dans la recherche du diagnostic, à son propre système, le DIAGNOTOX. Dans certains cas spéciaux, des essais ont été faits, à titre complémentaire, avec des banques de données étrangères, mais cela ne nous a pas aidé beaucoup en 1983.

Varia. L'expédition d'imprimés s'est beaucoup développée l'année dernière. Elle constitue maintenant un service important du TOX. Pour la première fois, un nouvel aide-mémoire sur les premiers secours et la prévention des intoxications a été offert à tous les demandeurs du grand public. Nous en avons envoyé 4665 exemplaires et avons reçu de nombreux remerciements accompagnés de petits dons. Un exemplaire de la nouvelle version de cet aide-mémoire est jointe à ce rapport.

Le précédent rapport annuel (édité à 5000 exemplaires) a provoqué des commandes de tous les imprimés proposés et en premier lieu des aide-mémoire (environ 400 exemplaires ont été envoyés gratuitement; les commandes groupées étaient payantes). Les publications spécialisées ont aussi été demandées (environ 200 exemplaires gratuits; les dissertations ont été prêtées) ainsi que de nombreux exemplaires du rapport annuel (à la pièce gratuit; autrement 3.- Fr.).

## Organisation

Toute l'organisation a été réexaminée dans l'intention de réaliser de sérieuses économies, le but étant de libérer le plus possible d'énergies au profit de la qualité de nos prestations principales. Un des résultats de ces efforts a été l'établissement de principes nouveaux en ce qui

concerne les rapports faisant suite aux consultations téléphoniques. Les médecins traitants ne reçoivent plus de rapports détaillés que lorsque l'on peut prévoir l'obtention d'indications utiles sur l'évolution du cas signalé ou s'attendre vraiment à une meilleure détermination des doses inoffensives ou toxiques. Cette mesure, mise en vigueur le 1er janvier 1984, allège déjà de 12 à 14% le cycle de travail en question. Une autre mesure importante est la suppression de deux fichiers de personnes (les demandeurs) trop peu utiles par rapport aux efforts nécessaires à leur entretien.

D'autres petites mesures, qui ne sont cependant pas sans importance, ont également été prises aux différentes places de travail.

Nous avons cherché à obtenir des améliorations de la qualité, moins par des changements de systèmes ou par des investissements, que par une réorganisation de l'infrastructure déjà existante.

Ce qui peut-être a été le plus utile, c'est d'avoir augmenté les possibilités du service de renseignements (qui était déjà doublé de temps en temps) en l'accouplant à un service de chefs de clinique. Il convient de mentionner à ce sujet que Mmes Dr. I. Schlatter et Dr. B. Gossweiler ont bien voulu accepter des tâches nouvelles et supplémentaires. Le secrétariat ayant été, lui aussi, restructuré, Mmes R. Schmid et M. Zollinger ont également accepté d'y assurer des responsabilités et des charges accrues.

Il importe aussi de signaler l'accroissement des rapports envoyés par les hôpitaux et par les médecins établis. Ces rapports ont atteint le chiffre record de 5775. Leur exploitation a pu être, en 1983, mieux systématisée, surtout au point de vue du résultat des examens de laboratoire (Mme B. Meier, méd.pract.). L'indexation a également fait des progrès, mais en ce qui concerne les micro-films, nous aurions aimé pousser plus avant le travail. Le personnel trop réduit, dont nous disposons, ne nous a pas permis de faire mieux.

Des résultats particulièrement réjouissants ont été obtenus grâce à la collaboration de personnalités et d'institutions diverses, qui se sont engagées en faveur du centre. Il faut citer en tout premier notre président, M. le docteur A. Nisoli, qui s'est dépensé plus que jamais, en collaboration avec les membres du conseil de fondation, afin d'obtenir une structure équilibrée et financièrement solide de notre organisation. Dans une autre de ses charges honorifiques, c'est-à-dire dans le domaine des antidotes, le Dr. Nisoli a été secondé par un groupe de travail au sein duquel le Dr. J. Gebistorf a rendu déjà de très appréciables services. L'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich (Prof. Dr. méd. H. Hartmann, PD Dr. méd. A. Pasi) a, comme les années précédentes, généreusement aidé le centre aussi bien au point de vue matériel, que dans le domaine des dissertations. Le centre scientifique de la Société suisse de pharmacie (les docteurs H.P. et R. Jaspersen-Schib) a réussi à intensifier encore sa déjà vieille collaboration avec le TOX, ce qui s'est manifesté tout particulièrement lors de l'établissement d'un tableau éducatif, unique en son genre, consacré aux plantes vénéneuses. Il existe d'autres coopérations, pleines d'espoir, qu'il n'est pas possible de citer ici en

particulier. Notons cependant que des pourparlers sont en cours, spécialement dans les domaines des toxines naturelles, de la toxicologie militaire et vétérinaire.


### Perspectives

Notre but est toujours le même. Il consiste à porter des jugements réfléchis et à donner des conseils pouvant avoir un maximum d'efficacité, lors de dangers toxiques effectifs ou présumés. Grâce aux efforts sans cesse renouvelés des organismes qui nous soutiennent (voir pages 34-36), grâce aussi à l'influence des utilisateurs de nos services, nous pensons nous rapprocher petit à petit de ce but.

Dès cette année, le TOX va pouvoir faire un grand pas en avant auquel il ne s'attendait pas. Trop à l'étroit depuis longtemps dans ses locaux actuels, il va avoir la possibilité de s'agrandir en louant l'étage supérieur à celui qu'il occupe à la Klosbachstrasse. En créant une liaison intérieure entre les deux étages, il aura enfin trouvé une solution non seulement économique, mais opérationnelle particulièrement favorable à son problème de locaux. Il est certain par contre que cette transformation va causer un déficit important non prévu au budget.

A moins que, Chère Lectrice, Cher Lecteur, vous appeliez l'attention des personnes de votre entourage sur l'utilité qu'il y aurait, tout particulièrement cette année, à nous venir en aide financièrement. Et soyez persuadés que votre soutien ainsi que vos suggestions et vos critiques contribueront à créer le climat indispensable à l'amélioration continue de nos prestations.

Mai 1984



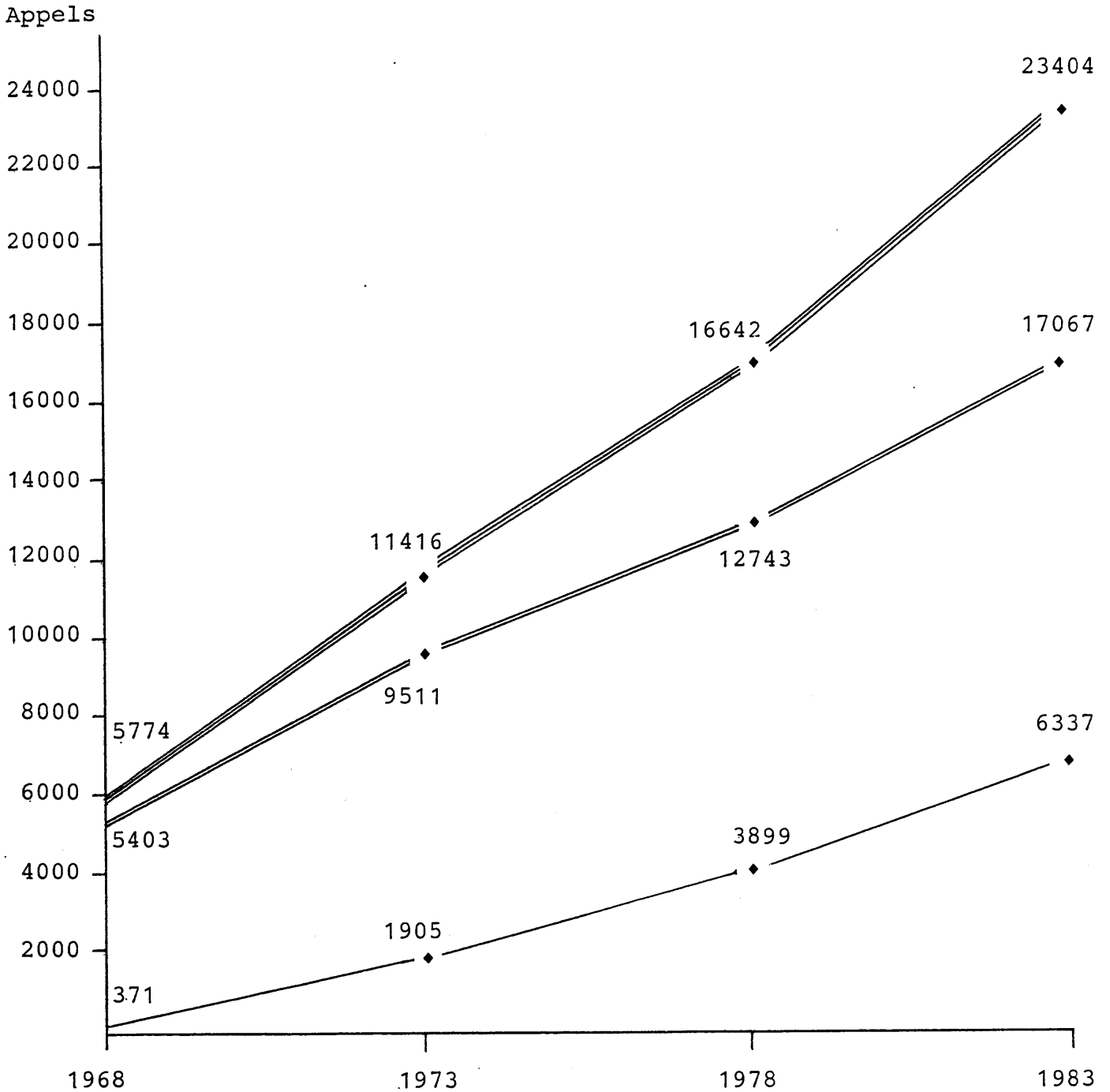
Dr. méd. J. Velvart  
Médecin-chef



J.P. Lorent  
Directeur

# Statistiques

## 1 Progression des appels au centre



≡≡≡ Nombre total  
≡≡ cas bien documentés (chiffres du rapport annuel)  
— cas enregistrés sommairement

2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 25'800	AG 455'500	AI 12'800	AR 47'800	BE 915'600	BL 220'100	BS 202'200	FR 185'900	GE 352'600	GL 36'300	GR 169'100	JU 64'300	LU 296'500
Nombre d'habitants														
Public	18	24	710	15	44	1206	251	278	134	311	21	177	21	306
Médecins des hôpitaux	86	1	266	1	35	784	142	243	107	382	21	96	57	151
Hôpit. cantonaux	-	-	96	-	-	156	98	119	55	250	21	20	-	61
Hôpit. d'enfants	26	-	59	-	-	147	37	94	14	69	-	8	10	46
Autres hôpitaux	60	1	111	1	35	481	7	30	38	63	-	68	47	44
Médecins prat. (total)	13	14	211	5	26	404	86	54	56	74	21	82	13	154
Médecine générale	12	11	131	2	15	210	49	23	30	29	13	61	12	114
Cardiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Chirurgie	-	-	3	-	1	12	4	-	-	1	1	-	-	2
Dermatologie	-	-	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Gastroentérologie	-	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	-	2
Gynécologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-
Hématologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	2	22	3	1	48	7	9	5	4	6	1	-	11
Médecine pulmonaire	-	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-
Ophtalmologie	-	-	2	-	1	2	3	2	1	-	-	1	-	-
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	4	-	1	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	1	1	49	-	8	111	17	15	20	33	1	17	1	23
Psychiatrie	-	-	-	-	-	6	1	3	-	1	-	-	-	1
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Pharmacies	-	-	23	1	1	35	3	16	10	27	-	5	3	8
Médecins vétérinaires	-	-	22	-	2	69	9	-	10	10	1	16	3	23
Services d'urgence	8	-	-	-	-	12	-	7	-	3	-	-	-	-
Centrales Médicales	-	-	-	-	-	10	-	4	-	3	-	-	-	-
Centres pour drogués	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Centres toxicologiques	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	1	-	3	-	-	-	-	-	-
Médecins militaires	-	-	-	-	-	5	1	-	1	-	-	1	-	1
Autorités et instituts	-	-	-	-	1	8	-	4	1	1	-	1	-	1
Industrie et corporations diverses	-	-	3	-	-	6	-	4	-	-	-	-	-	1
Total	125	39	1235	22	109	2529	492	606	319	808	64	378	97	645
Total en %	0,74	0,23	7,24	0,13	0,64	14,82	2,88	3,55	1,87	4,73	0,37	2,21	0,57	3,78
Prévision en %		0,40	7,13	0,20	0,75	14,34	3,45	3,17	2,91	5,52	0,57	2,65	1,01	4,64

NE 156'800	NW 28'900	OW 26'300	SG 391'800	SH 69'600	SO 217'800	SZ 97'600	TG 184'900	TI 268'800	UR 33'500	VD 527'300	VS 221'700	ZG 76'400	ZH 1'124'200	cas inclassables	Total 6'384'300	en %
102	32	27	486	83	235	89	267	166	27	385	101	117	2692	322	8647	50,67
139	3	13	322	28	111	24	103	216	8	471	174	36	763	9	4792	28,08
-	3	13	106	28	35	-	73	-	8	132	-	20	157	-	1451	8,50
15	-	-	48	-	2	1	16	26	-	99	8	9	173	-	907	5,32
124	-	-	168	-	74	23	14	190	-	240	166	7	433	9	2434	14,26
44	21	22	214	31	104	48	110	65	15	186	99	38	562	13	2785	16,32
23	14	16	155	18	61	27	60	34	12	108	68	23	325	12	1668	9,77
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	3	0,02
-	-	2	-	1	1	2	-	1	-	1	1	1	5	-	39	0,22
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	6	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	0,05
-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	-	1	-	7	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
7	4	-	14	4	20	5	11	5	3	13	7	5	74	-	291	1,71
1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	0,04
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	0,03
-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2	-	7	0,04
-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	1	3	-	18	0,10
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	2	-	10	0,06
12	3	4	40	8	17	14	33	23	-	61	23	7	128	1	671	3,93
-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	1	-	-	15	-	32	0,19
-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	4	-	9	0,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
20	-	-	17	2	10	11	7	14	-	43	16	-	71	7	350	2,05
9	2	-	16	4	5	4	10	6	-	19	1	-	60	4	305	1,79
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	9	-	-	44	1	85	0,50
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	19	1	43	0,25
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	15	0,09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	0,05
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3	-	-	11	-	19	0,11
1	-	-	3	-	-	-	-	2	-	4	1	-	1	5	26	0,15
-	-	-	3	1	-	-	-	1	-	2	-	1	27	-	52	0,30
1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	25	0,14
316	58	62	1063	149	465	176	497	470	50	1119	392	192	4229	361	17067	100%
1,85	0,34	0,37	6,23	0,87	2,72	1,04	2,91	2,75	0,29	6,56	2,30	1,12	24,78	2,11		100%
2,46	0,45	0,41	6,14	1,09	3,41	1,53	2,90	4,21	0,52	8,26	3,47	1,20	17,61			100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants:

### 3 Patients

Age	Patients	en %
0 - 4 ans	8362	48,0
5 - 9 "	749	4,3
10 - 14 "	367	2,1
Enfants d'âge inconnu	343	2,0
Adultes *	7594 (féminin 4016) (masculin 3166) (inconnu 412)	43,6 (féminin 23,1) (masculin 18,2) (inconnu 2,3)
Total	17415	100%

\* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les médecins-vétérinaires à 305 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

346 chiens, 104 chats, 84 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 30 lapins, 15 chevaux, 13 oiseaux (canards et volailles incluses), 12 moutons, 11 chèvres, 7 porcs, 5 ânes, 2 rats, 1 chinchilla, 1 dauphin, 1 singe, 1 tortue, 1 animal inconnu.

Les cas mortels ne sont malheureusement pas rares chez les animaux. 100 cochons ont péri par un raticide, et au moins 10 vaches et veaux ont été victimes d'intoxications par la métaldéhyde, les pesticides et l'urée. Les petits animaux domestiques sont également touchés (au moins 8 cas mortels, cinq fois chez le chien, parfois intentionnellement, par exemple par la métaldéhyde).



## 4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1662	9,5	9	0,5
4.2	Animaux venimeux	214	1,2	5	2,3
4.3	Aliments	971	5,5	13	1,3
4.4	Produits d'agrément et drogues	730	4,2	44	6,0
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	790	4,5	67	8,5
4.6	Produits domestiques	5092	29,3	59	1,2
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	290	1,7	34	11,7
4.7	Médicaments	7647	44,0	567 *	7,4
4.8	Produits inconnus	19	0,1		
<b>Total</b>		<b>17415</b>	<b>100%</b>	<b>798</b>	<b>4,6</b>

\* 71,1 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les cas graves (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

## 4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
<i>Aconitum napellus</i>	1	7 (1)	8
<i>Aesculus spec.</i>	9		9
<i>Allium ursinum</i>	1	4	5
<i>Amelanchier canadensis</i> (-)	9		9
<i>Anthurium spec.</i>	5		5
<i>Arnica montana</i> (+)		5	5
<i>Arum maculatum</i> (+)	44	23	67
<i>Atropa belladonna</i> (+)	15	8 (2)	23
<i>Aucuba japonica</i>	4		4
Baies n.p.	18	3	21
<i>Bellis perennis</i> (-)	4		4
<i>Berberis vulgaris</i>	13		13
Cactaceae	8	4	12
<i>Chlorophytum comosum</i>	4		4
<i>Clivia spec.</i>	4		4
<i>Colchicum autumnale</i> (+)	5	7	12
<i>Convallaria majalis</i>	34	1	35
<i>Cornus spec.</i>	14		14
<i>Cotoneaster spec</i>	109	1	110
<i>Crocus spec.</i>	7	1	8
<i>Daphne spec.</i>	19	2	21
<i>Datura spec.</i>	3	5 (3)	8
<i>Dieffenbachia spec.</i>	22	8	30
<i>Digitalis purpurea</i> (+)	7	1	8
<i>Euonymus spec.</i>	14		14
<i>Euphorbia spec.</i>	25	16 (1)	41
<i>Ficus spec.</i>	14		14
<i>Fragaria indica</i> (-)	6	1	7
<i>Fuchsia spec.</i>	5		5
<i>Hedera helix</i>	15	3	18
<i>Heracleum spec.</i>	6	17 (1)	23
<i>Hibiscus spec.</i> (-)	4		4
<i>Hyacinthus orientalis</i>	5		5
<i>Hyoscyamus niger</i>	1	4	5
<i>Ilex spec.</i>	27	2	29
<i>Iris spec.</i>	4	1	5
<i>Laburnum anagyroides</i> (+)	20	2	22
<i>Lantana camara</i>	4		4
<i>Lathyrus spec.</i>	10		10
<i>Ligustrum vulgare</i>	14		14
<i>Lonicera spec.</i>	47	2	49
<i>Mahonia spec.</i> (fruits inoffensifs)	79		79
<i>Malus spec.</i> (-)	7		7
<i>Narcissus spec.</i>	13		13
<i>Nerium oleander</i>	2	3	5
<i>Paris quadrifolia</i>	4	1	5
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	3	1	4
<i>Pelargonium spec.</i>	8		8
<i>Philodendron spec.</i>	18		18
<i>Physalis spec.</i>	42		42
<i>Prunus spec.</i>	118	1	119
<i>Pyracantha coccinea</i>	74	1	75

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Quercus, glans	4		4
Rhododendron spec.	4		4
Ribes sanguineum (-)	5		5
Ricinus, semen	2	3	5
Rosa rugosa (-)	6		6
Rubus ulmifolius		4	4
Rumex acetosella	4		4
Sambucus spec.	24	20	44
Solanum spec. (+)	51	2	53
Sorbus aucuparia (+)	31		31
Symphoricarpos albus	14		14
Tagetes spec.	4		4
Taraxacum officinale	1	3	4
Taxus baccata (+)	55	4	59
Thuja occidentalis (+)	3	2	5
Tulipa gesneriana	16	2	18
Viburnum spec.	25	1	26
Violettes d'Usambara	9		9
Viscum album	27	2	29
Yucca spec.	3	1	4
Divers	144	37 (1)	181
Eau de vases	12		12
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	39	15	54
<b>Total</b>	<b>1431</b>	<b>231 (9)</b>	<b>1662</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	60 (2)	77	137
Vipères et vipéridés	2	7 (2)	9
Autres serpents	1	9 (1)	10
Poissons et crustacés	3	8	11
Divers (y compris rage suspectée)	22	25	47
<b>Total</b>	<b>88 (2)</b>	<b>126 (3)</b>	<b>214</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

## 4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés; voir ci-dessous)	73 (1)	207 (10)	280
(non-identifiés)	32	51 (1)	83
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	131	246 (1)	377
Aliments moisiss	53	51	104
Divers (y compris les intoxications douteuses)	51	73	124
Demandes de nature prophylactique		3	3
<b>Total</b>	<b>340 (1)</b>	<b>631 (12)</b>	<b>971</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
<i>Agaricus campestris</i>	1	10	11
<i>Agaricus hortensis</i> var. <i>bispora</i> (-)	1	13	14
<i>Agaricus xanthoderma</i>		6	6
<i>Agaricus</i> spec.		2	2
<i>Amanita pantherina</i> (+)		3	3
<i>Amanita phalloides</i> (+)	3 (1)	20 (6)	23
<i>Amanita rubescens</i>		4	4
<i>Amanita</i> spec. (+)	2	5 (1)	7
<i>Armillariella mellea</i>	12	22	34
<i>Boletus edulis</i> (-)	1	11	12
<i>Boletus satanas</i>		10	10
<i>Boletus</i> spec.		9	9
<i>Cantharellus cibarius</i>	1	4	5
<i>Clitocybe nebularis</i>	1	5	6
<i>Coprinus disseminatus</i>	27		27
<i>Coprinus</i> spec.	1	3	4
<i>Entoloma sinatum</i>	2	15 (2)	17
<i>Inocybe</i> spec.	2	4	6
<i>Macrolepiota procera</i> (-)		2	2
<i>Morchella esculenta</i> (-)	2	10	12
<i>Psilocybe</i> spec.		2 (1)	2
<i>Stropharia</i> spec.	1	2	3
<i>Tricholoma</i> spec.		6	6
<i>Xerocomus chrysenteron</i>		3	3
Divers	15	6	21
Associations	1	30	31
<b>Total</b>	<b>73 (1)</b>	<b>207 (10)</b>	<b>280</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature

#### 4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	22 (1)	23 (4)	44 (8)	89
Tabac (la plupart per os)	461 (1)		17	478
Cannabis	5 (1)	6	15	26
Cocaine		4	6 (1)	10
Héroïne		4 (1)	13 (3)	17
LSD		2 (1)	7 (2)	9
Morphine			1 (1)	1
Gaz et vapeurs inhalées		6 (2)	9 (2)	15
Divers hallucinogènes	1	6 (1)	25 (5)	32
Associations		1	15 (8)	16
Divers	6	9 (1)	20 (1)	35
Intoxications incertaines		1	1	2
<b>Total</b>	<b>495 (3)</b>	<b>62 (10)</b>	<b>173 (31)</b>	<b>730</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

#### 4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	5 (1)	92 (15)	97
Agents de conservation	8	6	14
Antirouilles	1	9 (2)	10
Bases industrielles	5 (1)	33	38
Chaux éteinte	2	1	3
vive, cuite		2	2
Colles	1	9	10

Substances chimico-techniques et professionnelles (suite)	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels	1	22 (3)	23
Combustibles liquides	51 (1)	79 (2)	130
(essence, mazout, pétrole) per os		1	1
per inhalat. autre voie		1 (1)	1
Cyanures	1	21 (10)	22
Désinfectants industriels		9	9
Diluants pour résines synthétique et colorants	1	16 (3)	17
Durcisseurs	6	9 (1)	15
Explosifs		4	4
Gaz et produits d'ensilage	1	4 (1)	5
Lubrifiants	61	23 (1)	84
Matières plastiques	2	14 (2)	16
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg	3	16 (3)	19
autres alliages		6 (1)	6
Produits de nettoyage pour métaux		7	7
Produits de soudure	6	41	47
Réactifs de laboratoire (accidents de "pipettage")	2	18	20
Sel pour les routes	7	4	11
Solvants industriels	2	63 (10)	65
Vapeurs chlorées	3	13	16
Autres produits industriels et professionnelles		25 (3)	25
Gaz irritants		20 (3)	20
Gaz suffocants		8 (2)	8
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		14	14
Associations		28 (1)	28
Intoxications incertaines		3	3
<b>Total</b>	<b>169 (3)</b>	<b>621 (64)</b>	<b>790</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxication au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

## 4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	33	22	55
Allume-feux: liquides	37 (3)	34 (1)	71
solides	77	6	83
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	175	14	189
Déodorants	11	1	12
Dissolvants pour vernis à ongles	19 (1)	9	28
Eaux de cologne	52	3	55
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	16	3	19
Lotions de rasage	7	2	9
Parfums	45	1	46
Pâtes dentifrices, gargarismes	20	1	21
Shampooings	97	8	105
Soins de la peau et fards	133	2	135
Vernis à ongles et durcisseurs divers	16	1	17
	12 (1)	3	15
Colles	75	34 (1)	109
Contenu d'extincteurs de feu		6	6
Corps d'éclairage	7	10	17
Décalcifiants	83 (1)	104 (1)	187
Déodorants pour WC	119	4	123
Désinfectants pour le ménage	17	32 (6)	49
Encaustiques	9	1	10
Engrais (surtout pour fleurs)	140 (1)	35	175
Isolants	9	7	16
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	57	6	63
Liquides de batterie	97	12	109
Liquides réfrigérants	13	14	27
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H <sub>2</sub> O <sub>2</sub> )	42	39 (1)	81
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	10	1	11
Crayons-feutres	28		28
Encres, encres de chine	25	1	26
Encres de tampons	17		17
Fusains et crayons gras pour enfants	23	1	24
Peintures (à l'huile, à l'eau)	38		38
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	11	2	13
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	63	61 (1)	124

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
divers (couleurs pour oeufs et textiles)	51	11	62
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	25	2	27
Produits d'entretien des meubles	45	6	51
Produits d'imprégnation du bois	49	99 (3)	148
Produits d'imprégnation des tissus	3	8 (1)	11
Produits de nettoyage			
pour cuisinières et fours	18	10	28
détachants	6 (1)	15	21
pour dentures	3	5	8
pour disques	8		8
essence de térébenthine, succédanés	33 (1)	11	44
pour fers à repasser	4	1	5
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	183	20 (1)	203
pour métaux divers	17	8	25
produits polyvalents	119	34	153
contre la rouille	7	3 (1)	10
pour sols (excepté la térébenthine)	14	7	21
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	24	73 (6)	97
solvants nitrosés	76	54	130
pour tapis et capitonnage	16	3	19
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	398 (1)	66	464
pour verres de contact	2	2	4
pour vitres	45	7	52
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	64 (2)	33 (6)	97
divers	41	29	70
Produits de photographie et de photocopie	7	12	19
Purificateurs de l'air	27	1	28
Divers (cas isolés)	49 (1)	49 (2)	98
Associations de plusieurs produits	29	43 (5)	72
Intoxications incertaines	7	3	10
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	18		18
bougies	3		3
contenu de thermomètres	114	41	155
corps étrangers	68	10	78
matériaux d'emballages	24	4	28
siccatifs *	13	3	16
Demandes de nature prophylactique	1	7	8
<b>Total</b>	<b>3244 (13)</b>	<b>1160 (36)</b>	<b>4404</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves



Produits anti-parasites	Enfants	Adultes	Total
Algicides	5	1	6
Fongicides	14	5 (1)	19
Formicides	50	4 (1)	54
Herbicides	38	33 (3)	71
Insecticides			
produits antimites	48	12 (1)	60
divers (surtout organophosphorés)	96 (1)	93 (1)	189
Mordants pour grains, semences traitées	24	5	29
Produits pour éloigner les insectes	30	1	31
Produits contre escargots et limaces	126	8	134
Rodenticides	57	23 (2)	80
Divers	5	10	15
<b>Total intermédiaire</b>	<b>493 (1)</b>	<b>195 (9)</b>	<b>688</b>
<b>Total produits domestiques</b>	<b>3737 (14)</b>	<b>1355 (45)</b>	<b>5092</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le nombre de cas indiqué concernant les siccatifs n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

#### 4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines *	87 (15)	26	113
Gaz lacrimogène	3	10 (1)	13
Gaz de fosse à purin	5 (4)	4 (2)	9
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	9 (2)	46 (6)	55
Propane, méthane, butane	1	9	10
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques	1	17 (1)	18
Autres	7 (1)	65 (2)	72
<b>Total</b>	<b>113 (22)</b>	<b>177 (12)</b>	<b>290</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* 65 élèves ont été touchés par le même accident, dont 12 gravement.

## 4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	3	13	16
Analeptiques (excepté les amphétamines)	16	3 (1)	19
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	44	69	113
à base de paracétamol	15	20	35
à base de phénacétine	7	10	17
à base d'opiacés	4 (1)	10	14
combinés (en partic. avec barbituriques) *	76 (1)	214 (19)	290
divers	33 (1)	39 (3)	72
Anesthésiques locaux		10 (2)	10
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	25	24 (2)	49
Anthelmintiques	7	3	10
Anti-acides	9	7 (1)	16
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	116	26 (4)	142
Anti-asthmatiques	17	10 (4)	27
Antibronchitiques (onguents)	66 (2)		66
Anticoagulants	7	4	11
Antidiabétiques	2	9 (3)	11
Antidiarrhoïques	38	6	44
Antidotes		1	1
Anti-émétiques	23	26 (3)	49
Anti-épileptiques	21	53 (9)	74
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	12	17	29
divers	2	2	4
Anti-mycotiques	25	7	32
Antiparasitaires	3		3
Antiparkinsoniens	3	18 (3)	21
Antipyrétiques, antigrippaux	30	7 (1)	37
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	97	58 (3)	155
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	247 (1)	31 (2)	278
Cardiotoniques			
digitaliques	21 (4)	15 (4)	36
bêta-bloquants	10	14 (2)	24
antiarythmiques	4	8 (2)	12
divers	6	5	11

\* fréquemment abus chez l'adolescent.

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	42	30 (3)	72
antiprotozoaires	4	24 (2)	28
sulfonamides	17	7 (1)	24
cytostatiques	4 (1)	5 (1)	9
divers	5	2	7
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre hépatopathies	4		4
Désinfectants, antiseptiques			
pour l'usage externe	183	74 (2)	257
pour l'usage interne	5	5	10
Diurétiques	12	12	24
Hormones			
contraceptifs oraux	85	5	90
cortisone et dérivés	9	7	16
divers	46	11	57
Huiles volatiles (évtl. associées)	65	15	80
Hypnotiques			
à base de benzodiazépines	43 (1)	377 (44)	420
à base de diphenhydramine	4	113 (18)	117
à base de barbituriques	7 (1)	53 (20)	60
à base de méthaqualone	1	13	14
combinés	6 (1)	114 (27)	120
divers	6	8 (2)	14
Laxatifs et purgatifs	23	8	31
Médicaments contre la goutte	1	4 (1)	5
Narcotiques		5	5
Odontologiques	12	9	21
Préparations à base de fer ou d'arsenic	15	5	20
Préparations utilisées en			
dermatologie	145	45 (2)	190
gastro-entérologie	53	7	60
gériatrie, roborants	30	5	35
gynécologie	38	18 (1)	56
ophtalmologie	32 (1)	10 (1)	42
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise év. avec de l'alcool	2	22 (5)	24
Produits ORL (incl. pastilles à sucer)	261 (1)	26	287
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	68		68
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	47	20 (1)	67
hypotenseurs	23 (1)	15 (1)	38
phlébotoniques	14	11	25
vasoconstricteurs	5	4	9
			25

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits à usage vétérinaire	28 (1)	20 (5)	48
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants			
dérivés de la benzodiazépine	137 (5)	453 (19)	590
autres	30	65 (6)	95
neuroleptiques	38 (4)	216 (27)	254
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	32 (3)	189 (33)	221
amphétamines et apparentés		5 (1)	5
Sédatifs neurovégétatifs	50	148 (9)	198
Sérums, vaccins	5	9	14
Spasmolytiques	13	37 (5)	50
Vitamines, calcium, autres minéraux	93	8	101
Cas anodins			
produits contre la carie dentaire *	481	1	482
préparations homéopatiques	47	11	58
édulcorants	17		17
Divers	28	16	44
Médicaments non identifiés	11	30 (3)	41
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	116 (2)	1009 (201)**	1125
avec alcool		141 (26)	141
Demandes d'ordre prophylactique et théorique		3	3
Intoxications incertaines	3	23	26
<b>Total</b>	<b>3435 (32)</b>	<b>4212 (535)</b>	<b>7647</b>

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

\* Le total des cas concernant les produits anti-carie n'est pas représentatif, des rapports détaillés n'étant pas établis dans tous les cas.

\*\* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux somnifères, aux psychopharmaceutiques et aux analgésiques.

#### 4.8 Agents toxiques non précisés

	Enfants	Adultes	Total
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>19</b>

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	9296	2191	11487	66,0
Intoxications volontaires	116	3811	3927	22,6
Confusions	143	341	484	2,8
Intoxications sur le lieu de travail		421	421	2,4
Intoxications alimentaires	74	292	366	2,1
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	31	155	186	1,1
Surdosages accidentels	108	53	161	0,9
Intoxications par toxicomanie	1	144	145	0,8
Demandes d'ordre prophylactique et théorique	26	100	126	0,7
Première expérience avec la drogue	2	44	46	0,3
Mauvaises plaisanteries	20	19	39	0,2
Cas inclassables	1	12	13	0,05
Empoisonnements criminels (incertains)	2	7	9	0,04
Intoxications iatrogènes	1	4	5	0,03
<b>Total</b>	<b>9821</b>	<b>7594</b>	<b>17415</b>	<b>100%</b>

Intoxications graves ou mortelles

Situation	Nombre total		en %	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Accidents	11487	66,0	154	1,3
Intoxications volontaires	3927	22,6	550	14,0
Autres	2001	11,4	94	4,7
<b>Total</b>	<b>17415</b>	<b>100%</b>	<b>798</b>	<b>4,6</b>

## 6 Evolution

Les médecins traitant ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 75,3% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure.

Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5775 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	2188	37,9
bénins	2789	48,3
graves	768	13,3
mortels	30	0,5
<b>Total</b>	<b>5775</b>	<b>100%</b>

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (\*).

En vertu d'une convention de l'Association européenne des centres anti-poisons, les cas mortels survenus à l'étranger n'ont pas été pris en considération.

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide chlorhydrique		64 ans, f.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde) (*)		38 ans, m.	Accident
Cyanures		51 ans, m.	Suicide
Cyanures		53 ans, f.	Suicide
Cyanures (*)		53 ans, m.	Suicide
Cyanures		59 ans, m.	Suicide
Cyanures		Adulte, m.	Suicide
Gaz d'échappement (monoxide de carbone) (*)		31 ans, f.	Suicide
Gaz d'échappement (monoxide de carbone) (*)		32 ans, f.	Suicide
Gaz de fosse à purin (hydrogène sulfuré, ammoniac)		27 ans, m.	Accident
Gaz de fourneau (monoxide de carbone)		24 ans, m.	Accident
Herbicide (paraquat)		55 ans, f.	Accident
Herbicide (paraquat, diquat)		Adulte, m.	Accident
Hydrocarbures halogénés		58 ans, m.	inconnues
Insecticide (diazinon)		1 2/3 ans, m.	Accident
Nettoyant pour tuyaux d'écoulement (hydroxide de soude)		73 ans, f.	Suicide
<b>Total intermédiaire non-médicaments</b>		<b>16 cas mortels</b>	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
Anorexigène	(phentermine) (*)	49 ans, f.	Suicide
Antidépresseur	(amitriptyline), tranquillisant (oxazépam) (*)	53 ans, f.	Suicide
Antiprotozoaire	(chloroquine)	28 ans, f.	Suicide
Cardiotonique	(digitoxine)	32 ans, f.	Suicide
Hypnotique	(sécobarbital, brallobarbital, hydroxyzine), Antidépresseur (dibenzépine) (*)	35 ans, m.	Suicide
Hypnotique	(pentobarbital, phénobarbital) (*)	57 ans, m.	Suicide
Hypnotique	(méthaqualone, diphénhydramine)	58 ans, m.	Suicide
Hypnotique	(méthaqualone, diphénhydramine)	86 ans, m.	Suicide
Hypnotique	(glutéthimide)	87 ans, f.	Suicide
Hypnotique	(diphénhydramine, chlorthéophylline)	Adulte, f.	Suicide
Narcotique	(pentobarbital) (*)	55 ans, m.	Suicide
Roborant	(Sol. arsenicum, Fowleri)	58 ans, m.	Suicide
Sédatif-hypnotique	(hydrate de chloral)	83 ans, f.	Suicide
Uricosurique	(colchicine) (*)	Adulte, m.	Suicide
Total intermédiaire médicaments		14 cas mortels (dans 6 cas communication post mortem*)	
Total général		30 cas mortels (dans 10 cas communication post mortem*)	

## Mortalité par intoxication en Suisse

Si l'on veut se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, ce ne sont ni les statistiques du TOX (consultations) ni celles des hôpitaux (traitements) qui peuvent servir, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Dans notre évaluation de la mortalité d'ensemble en Suisse, nous nous basons sur les feuilles de statistiques internes de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), que nous tenons à remercier. Ces feuilles sont établies à l'aide du registre des décès (communications des médecins ayant constaté la mort) et codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Il est bien évident que de ce fait maintes précisions fournies par les médecins se perdent. Le tableau suivant procure néanmoins un nombre considérable d'indications supplémentaires par rapport aux publications officielles.

### Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1983

No.ICD	A c c i d e n t	Hommes	Femmes	Enfants (0-14ans)	Total
005.10	Intoxications aliment. (botulisme)			2	2 ( 2)
850.60	Arseniciaux	1			1 ( 1)
852.30	Vitamines			1	1
853.00	Dérivés de l'opium et produits de synthèse à effets analogues	29	7		36 (20)
853.90	Autres analgésiques et anti- pyrétiques		1		1
854.00	Barbituriques	2	2		4 ( 2)
854.10	Hydrate de chloral		1		1 ( 1)
854.90	Autres sédatifs ou hypnotiques		1		1 ( 1)
855.00	Antidépresseurs (thymo-analapt.)	1			1
855.60	Sympatholytiques		1		1
856.00	Anticonvulsivants		1		1
857.10	Tonicardiaques	6			6 ( 3)
857.40	Vasodilatateurs		1		1
859.80	Médicaments divers	1	1		2 ( 1)
859.90	Médicaments non précisés	2	1		3
860.00	Alcool	10	1		11 ( 4)
865.00	Produits antiparasitaires	1		1	2 ( 2)
868.01	Champignons	1			1 ( 1)
870.00	Gaz de chauffage		1		1 ( 1)
871.00	Gaz de pétrole liquéfié distribué en récipients mobiles		1		1 ( 1)
872.00	Autres gaz utilitaires		1		1 ( 1)
873.00	Gaz d'échappement de véhicules à moteur	2			2 ( 2)
875.00	Autres sources d'oxyde de carbone			1	1 ( 1)
876.00	Anhydride carbonique (émanant de caves de ferment., de silos etc.)	1			1 ( 1)
876.09	Autres gaz ou vapeurs	3			3
905.01	Insectes		1		1
<b>Total</b>	<b>A c c i d e n t</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>87 (45)</b>



No.ICD	S u i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14ans)	Total
950.00	Arsenic et composés d'arsenic	1			1 ( 1)
950.01	Cyanures	7	2		9 ( 4)
950.02	Stupéfiants	8	5		13 ( 5)
950.03	Somnifères	41	38		79 (38)
950.04	Analgésiques	2	2		4 ( 2)
950.05	Sédatifs (calmants)	3	7		10 ( 5)
950.06	Substances corrosives		4		4 ( 4)
950.09	Autres substances solides ou liquides et S.A.I.	40	49		89 (30)
951.00	Gaz de chauffage	1	1		2
952.00	Gaz d'échappement	91	21	2	114 (16)
952.09	Autres gaz et S.A.I.	3			3
<b>Total</b>	<b>S u i c i d e</b>	<b>197</b>	<b>129</b>	<b>2</b>	<b>328 (105)</b>

No.ICD	H o m i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14ans)	Total
962.00	Solides, liquides ou gaz (excepté gaz de chauffage)		1		1 ( 1)

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14ans)	Total
980.00	Empois. par des substances solides ou liquides	49	24		73 (36)
981.09	Autres gaz domestiques et S.A.I.	1			1 ( 1)
982.00	Empois. par d'autres gaz	1			1
<b>Total</b>	<b>C a s i n d é t e r m i n é s</b>	<b>51</b>	<b>24</b>		<b>75 (37)</b>

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication aiguë en 1983 s'élève donc à au moins 491 (année précédente: 457). Pour ce qui est des accidents et des suicides, les chiffres sont presque identiques à ceux de l'année dernière. Les cas non éclaircis par contre ont nettement augmenté (75 par rapport à 50 cas). On y trouve une surreprésentation de jeunes entre 15 et 30 ans, ce qui fait penser qu'il pourrait s'agir là, du moins partiellement, de morts par la drogue (avec les cas classés parmi les accidents et les suicides, ont se rapprocherait ainsi quelque peu du chiffre avancé selon la définition de la police, qui est de 144 morts par la drogue).

Il est beaucoup plus difficile d'évaluer la mortalité véritable en rapport avec les effets toxiques chroniques. L'abus d'alcool et de nicotine joue sans doute le rôle principal, selon l'Office fédéral de l'hygiène publique (Rapport sur les drogues). Dans les feuilles de statistiques de l'Office fédéral des statistiques, on trouve par ailleurs toujours encore assez fréquemment des cas de décès attribués aux suites de l'abus chronique d'analgésiques (123 cas).

# Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1982. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1983)	1-83
	Activité du TOX 1982. Bulletin des médecins suisses, <u>64</u> , 1361-1363 (1983) Aus der Tätigkeit des Tox-Zentrums 1982 Schweiz. Aerztezeitung, <u>64</u> , 1204-1205 (1983)	2-83
ALBISSER M.	5 Jahre Erfahrungen mit Rohypnol <sup>R</sup> - Intoxikationen am Tox-Zentrum. Thèse Université de Zurich, 117 p. (1983)	3-83
BORNET A. PASI A. HARTMANN H.P.	Intoxication par champignons autres que l'amanite phalloïde. Rev. Méd. Suisse Romande, <u>103</u> , 447-455 (1983)	4-83
BUEHN R.	Akute Vergiftungen mit Optalidon <sup>R</sup> bei Jugendlichen und Erwachsenen. Thèse Université de Zurich, 109 p. (1983)	5-83
BUEHN R.	Intoxications au Deanxit <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 351-353 (1983)	6-83
BUETIKOFER J.	Akute Vergiftungen durch rezeptfreie Schlafmittel (Lunadon <sup>R</sup> , Synodorm <sup>R</sup> , Sanalepsi Russi <sup>R</sup> ). Thèse Université de Zurich, 78 p. (1983)	7-83
GOSSWEILER B.	Plantes vénéneuses (série; fin). Helvétia, 1-12 (1983)	8-83
GOSSWEILER B.	Intoxications au Leponex <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 366-368 (1983)	9-83
GOSSWEILER B.	Intoxications au Limbitrol <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 371-372 (1983)	10-83
HAENSELER A.	Intoxications au Seresta <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 356a-357 (1983)	11-83
JASPERSEN-SCHIB R. GOSSWEILER B.	Plantes vénéneuses en Suisse, tableau en couleurs. Société suisse de secours mutuels Helvétia, Zurich (1983)	(chez l'édit.)

		No. de commande
KEMPF P.	Vergiftungen mit chinidinartigen Antiarrhythmika. Thèse Université de Zurich, 81 p. (1983)	12-83
LORENT J.P.	Intoxications médicamenteuses en Suisse en 1982. Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 345-350 (1983)	13-83
MAGYAR A.	Neue Erkenntnisse bei Vergiftungen durch Amanita Phalloides. Thèse Université de Zurich, 73 p. (1983)	14-83
MBUMASTON P.	Intoxications au Valium <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 379-383 (1983)	15-83
MUELLER M.	Intoxications au Lexotanil <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 369-370 (1983)	16-83
NISOLI A.	Le TOX et les chiffres. Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 342 (1983)	17-83
NISOLI A.	Conseil de fondation / Stiftungsrat Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 344 (1983)	18-83
OTT V. GOSSWEILER B.	Intoxications au Taractan <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 377-379 (1983)	19-83
SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications au Laroxyl <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 354-356 (1983)	20-83
VELVART J.	Arterial Perfusion for Hydrofluoric Acid Burns. Human Toxicol., <u>2</u> , 233-238 (1983)	21-83
VELVART J.	Intoxications au Ludiomil <sup>R</sup> . Journal suisse de pharmacie, <u>121</u> , 373-376 (1983)	22-83
VELVART J. LORENT J.P. PASI A. BORBÉLY F. †	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe Verlag Bâle (1983)	23-83

## Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	320 065
Contribution de la Société suisse des des industries chimiques	200 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 10 000)	100 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	65 000
Contribution de la Confédération	47 362
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	35 000
Contribution de la CNA, Lucerne	30 000
Divers (surtout dons individuels)	100 916
<b>Total recettes</b>	<b>898 343</b> =====

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	634 430
Bureau et administration	61 115
Loyer	43 322
Périodiques, livres	36 655
Entretien, réparations, petites acquisitions	28 529
Informatique	26 617
Téléphone et telex	19 439
Publications et rapport annuel	17 798
Rétributions pour conseillers	13 000
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	11 440
Frais de voyage	6 147
Divers	20 826
<b>Total dépenses</b>	<b>919 318</b> =====

Excédant de dépenses 20 975

## DONS

	Fr.
Fédération des coopératives Migros	10 000
Galenica SA	10 000
Nestlé SA	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Société suisse de secours mutuels HELVÉTIA	5 000
Société des Vétérinaires Suisses	5 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	3 000
La Bâloise Compagnie d'assurances	2 000
Compagnie suisse de réassurance	2 000
COOP Suisse	2 000
Fondation Ernst-Goehner	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse (UFA)	2 000
Association Suisse des Fabricants de Spécialités Grand Public (ASSGP)	1 000
IBM (Suisse)	1 000
Sanofi Pharma SA	1 000
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse	1 000
Spedro SA / Demopharm SA	1 000

Dons (fin)

	Fr.
Unilever (Suisse) SA	1 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	1 000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleurs	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez à l'avenir aussi recevoir notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

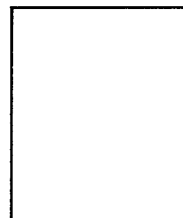
Zurich, fin mai 1984

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous:
  
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:
  
  
- o Remarques, suggestions:

Adresse

Signature



Centre suisse  
d'information toxicologique  
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich